TECHNICIEN TERRITORIAL CONCOURS EXTERNE

SESSION 2014

Réponses à des questions techniques à partir d'un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 3 heures Coefficient : 1

SPECIALITE: INGENIERIE, INFORMATIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée

Ce sujet comprend 24 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué

- Vous préciserez le numéro de la question et le cas échéant de la sous-question auxquelles vous répondrez.
- Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Question 1: (8 points)

- a) Quelles sont les différentes architectures techniques envisageables pour un projet de S.I.R.H. ? Cloud, hébergé chez l'éditeur, intallé localement, etc....
 (4 points)
- b) Avantages et inconvénients, critères de choix (taille de la DST, budgets, architecture existante). **(4 points)**

Question 2 : (2 points)

Pour chacune des adresses IP suivantes : 145.245.45.225 et 202.2.48.149, indiquez :

- Sa classe adresse
- Le masque réseau par défaut
- L'adresse réseau

Question 3: (5 points)

- a) Présentez les fonctionnalités d'utilisation d'un CMS en général et que peut-il apporter en termes d'organisation à la collectivité ?
- b) Quels sont les points forts du CMS Typo3?

Question 4 : (5 points)

- a) Citez 2 procédures à usage interne à la collectivité pouvant être dématérialisées.
- b) Citez 2 procédures pouvant être dématérialisées et impactant les relations avec des « partenaires externes ».

Il s'agira également d'expliquer les précautions devant être mises en œuvre, ainsi que d'expliciter techniquement le fonctionnement des procédures.

Liste des documents joints :

Document 1 : Intranet Cour des comptes.

Site www.antadis.com - décembre 2013 - (1 page).

Document 2: « Que signifie TCP/IP »

Site www.commentcamarche.net - novembre 2013 - (5 pages).

Document 3 : Livre blanc. La révolution du Cloud's s'impose dans les S.I.R.H.

Conseil/Capital Humain. - mars 2013 - (5 pages).

Document 4 : Présentation de Typo3.

Site www.adullact.org - décembre 2013 - (3 pages).

Document 5 : Le casse-tête des logiciels R.H.

La lettre du cadre territorial N°461 - avril 2013 - (4 pages).

Document 6: Mon intranet.

Mon intranet, solution d'intranet - 2008-2013 - (4 pages).

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet